



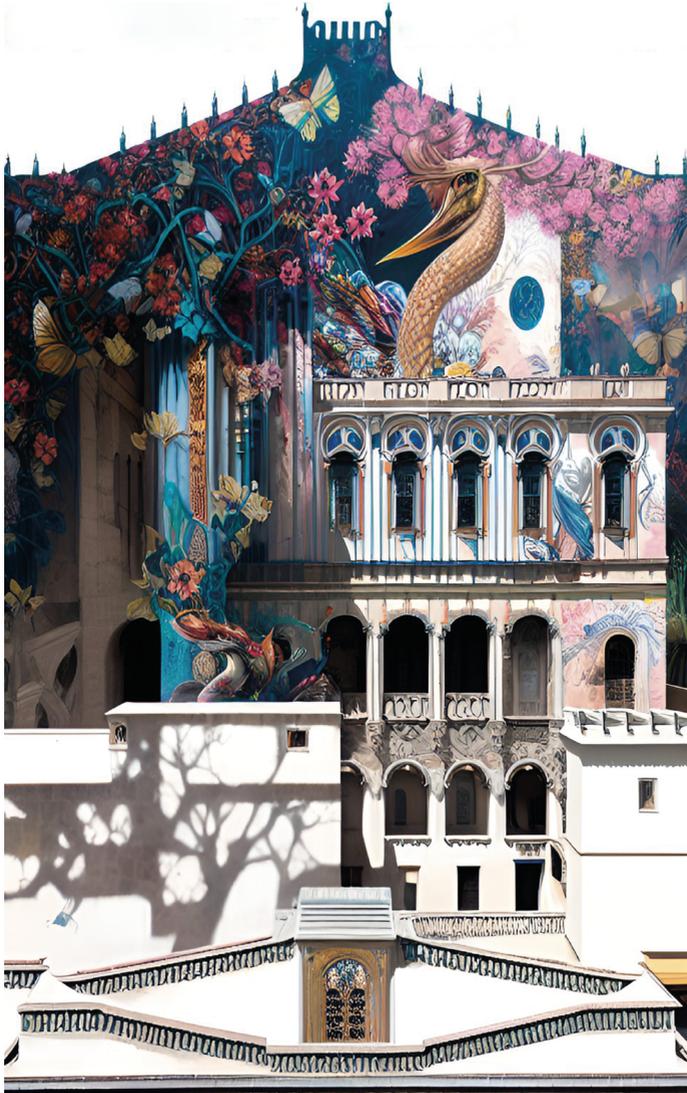
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DES DSA Mention « Architecture et Patrimoine »



INTRODUCTION / OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'ENSA de Montpellier propose dès la rentrée 2023-2024 une classe préparatoire aux concours d'entrée pour les diplômes de spécialisation et d'approfondissement (DSA) mention « Architecture et Patrimoine » de l'École de Chaillot et des ENSA Paris Belleville et Grenoble.

Cette formation unique au sein du réseau des écoles d'architecture offre la possibilité de préparer les futurs candidats aux épreuves écrites, graphiques et orales des concours par une mise à niveau complète des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour passer ces concours.

Organisée sur le rythme intensif de l'École de Chaillot, cette formation prépare à la régularité dans l'effort exigée dans ces DSA.

Enfin, il est à noter que les professionnels souhaitant approfondir leurs connaissances et compétences sur certaines thématiques pourront bénéficier de « modules expertise » spécifiques sur des journées fléchées dans le programme.

PUBLICS CONCERNÉS

→ Architectes diplômés avec une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine du patrimoine (agence, stages, chantiers, collectivités, expériences personnelles).

→ Étudiants en poursuite d'études dont le parcours a montré un vif intérêt pour le patrimoine.

En ce sens, la HMONP, le MS « Architecture et patrimoine contemporain », un doctorat ou toute autre formation complémentaire sur le sujet serait appréciée.

→ Professionnels de l'architecture, de la ville, du paysage et des territoires (maîtrise d'ouvrage privée /publique, ISCP, formation continue OA, AMO, etc.) souhaitant suivre des modules thématiques sur inscription à la journée.

PROGRAMME

Le programme est composé de :

5 champs structurels :

→ Représentations

→ Connaissances / savoirs / doctrines

→ Territoires / Institutions / Règlementation / Acteurs

→ Matériaux / Structures / Diagnostics / interventions

→ Recherche / Vocabulaire / Oralité / Écriture

3 champs applicatifs :

→ Carnet de croquis

→ Atelier de projet transversal

→ Épreuves blanches

2 champs inclusifs :

→ Conférences

→ Rencontres et tables-rondes professionnelles

CRITÈRES DE CANDIDATURE

→ Diplôme d'État d'architecte (ou équivalent).

La HMONP est un prérequis fortement recommandé

→ Expérience(s) dans les domaines du patrimoine ;

→ Certification de langue française niveau C2 à fournir par les candidats de pays non francophones.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

→ Le cursus comprend 18 sessions de formation (1 session / 15 jours) de septembre à mai alliant cours magistraux, TD & atelier, conférences et épreuves blanches avec leurs corrections

+ 1 session spécifique au mois de juin pour les candidats admissibles aux épreuves orales du concours.

→ Un atelier transversal de projet rythme mensuellement la formation permettant une mise en application directe des savoirs acquis durant les cours.

→ Une pratique régulière du croquis (15 croquis par mois) permet de se perfectionner et d'alimenter le portfolio de candidature au concours.

→ Des épreuves blanches de mise en situation au concours, avec leurs corrections, sont proposées en fin de second semestre.

→ Des rencontres métiers / acteurs rythment la formation tous les mois, avec des conférences ou des rencontres, permettant une inclusion dans l'univers professionnel relatif au patrimoine.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Admissibilité

→ Un dossier de candidature

- Lettre de motivation
- CV
- Portfolio avec 5 à 7 projets présentant des expériences dans le domaine patrimonial (2 pages A3 par projet)

Admission

→ Une épreuve écrite sous forme de QCM

→ Entretien avec un jury composé d'enseignants de l'ENSAM et de professionnels du patrimoine qui apprécieront les candidatures selon les critères suivants :

- Une sensibilité et une culture affirmée/éprouvée dans le domaine des patrimoines ;
- Motivation ;
- Lisibilité et pertinence du projet professionnel sous-jacent (orientation) ;
- Qualité de mobilisation des connaissances et aisance orale ;
- Qualité des documents graphiques présentés ;
- Qualité / pertinence du cursus académique.

DROITS D'INSCRIPTION

A consulter sur le site internet (cf QR code au recto)

CONTACTS

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

Responsable pédagogique

Emmanuel GARCIA,

Architecte DPLG, architecte du Patrimoine

Maitre de conférences associé à l'ENSAM

Virginie Haray,

Chargée des formations de spécialisation

virginie.haray@montpellier.archi.fr

T. 04.67.91.71.10

WWW.
MONT
PELLIER.
ARCHI.
FR

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89
F. 04 67 41 35 07

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

